



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SUBLOR – Modification(s) de société

Référence : L027373

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 11 octobre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Modification(s) de société

SUBLOR Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros Siège social : 4 avenue du Faouedic 56100 LORIENT 750 777 401 RCS LORIENT TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE Par décision du 30 septembre 2024, la société SUBLEUE, Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros, dont le siège social est 4 avenue du Faouedic 56100 LORIENT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 911 797 314 RCS LORIENT a, en sa qualité d'associée unique de la société SUBLOR, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société SUBLOR au profit de la société SUBLEUE, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de l'insertion de l'avis au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de LORIENT. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de LORIENT. Pour avis.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
